



## Trop perçu d'une concession Automobile

-----  
Par Caramel10

Bonjour,

Pouvez vous m'aider sur une question juridique concernant de l'argent trop perçu sur notre compte d'une concession automobile.

Nous avons vendu notre voiture à la concession qui nous ont reversé 5000? de trop qui devait être un premier loyer pour un futur lising (LOA).

Nous avons même pas remarqué cela !

Eux non plus et ce sont manifestés que 8 mois après ?d'où notre mécontentement car nous nous y attendions pas.

Ils nous réclament du coup les 5000?

Que faire ?

Merci d'avance

-----  
Par morobar

Bonjour,

Que faire ?

Payer.

Vous devez cet argent qui vous a été versé par erreur.

Et c'est une toute petite somme, puisque vous ne vous êtes pas aperçu de cet en-trop.

-----  
Par isernon

bonjour,

la solution est simple car indiquée par l'article 1302-1 du code civil ci-dessous:

Celui qui reçoit par erreur ou sciemment ce qui ne lui est pas dû doit le restituer à celui de qui il l'a indûment reçu.

donc vous devez rembourser cette petite somme qui vous avait échappé dans vos comptes.

salutations